

Le Département est plus que jamais la collectivité de proximité qui remplit à la fois ses missions de solidarités et qui poursuit la modernisation et l'aménagement du territoire, malgré un contexte tendu qui pénalise fortement les finances des collectivités.

Après la perte du levier fiscal, après de nouvelles dépenses décidées par l'État sans concertation et sans compensation, c'est maintenant un nouvel effort d'économies qui nous est demandé pour participer à la baisse de la dette colossale de la France. Alors, doit-on réduire encore les frais de fonctionnement et dégrader notre service public ? Doit-on diminuer nos dépenses d'investissement qui concourent à la modernisation du territoire et qui nourrissent les carnets de commandes de nos entreprises ? Doit-on remettre en cause nos aides à destination des communes, des associations ? Nous ne nous y résoudrons pas. Le rôle du Département est justement d'accompagner les plus fragiles, de soutenir les projets de nos communes pour construire ensemble l'avenir. Ces axes essentiels, nous les poursuivrons conformément à nos engagements. Ils sont indispensables et confortent la qualité et la modernisation de notre cadre de vie tout en assurant un lien social.

Après le vote du Budget Primitif 2024, une nouvelle séance budgétaire vient confirmer notre politique solidaire et ambitieuse. Il n'y aura

pas d'augmentation de la fiscalité, les Droits de Mutation à Titre Onéreux, qui sont une partie des frais de notaire, restent à 3,8 %, taux le plus bas de France, et nous appliquerons l'exonération de ces frais pour les accédants à la propriété de logements HLM. Alors que l'état du marché immobilier se dégrade depuis un an, le Département met tout en œuvre pour favoriser l'accession à la propriété de ses habitants, mais aussi des nouveaux arrivants qui viennent s'installer dans l'Indre.

Car l'attractivité d'un territoire nécessite de se battre sur tous les fronts et nous nous y employons.

C'est le cas avec l'avancée du déploiement de la fibre sur l'ensemble de l'Indre avec déjà près de 100 000 prises représentant 85 % des habitants éligibles à la fibre.

C'est le cas aussi avec la mise en œuvre de notre plan santé qui a permis l'installation et l'accompagnement de cent professionnels sur ces trois dernières années. Nous attendons des mesures fortes de l'État – la santé est sa compétence ! - pour assurer un accès aux soins équitable sur l'ensemble de notre pays.

C'est le cas aussi avec de multiples actions pour faire rayonner notre département et attirer ainsi de nouveaux visiteurs. Le printemps lance l'activité culturelle et touristique de l'Indre et cette année, il lance aussi le passage de la flamme olympique qui traversera notre département le

27 mai et les épreuves de tir des Jeux Olympiques et Paralympiques cet été. Nous avons une chance incroyable de mettre la richesse de notre territoire en avant et de fédérer l'ensemble des habitants autour des valeurs humaines de l'olympisme. Nous ne connaissons cela qu'une seule fois !

C'est le cas enfin avec des démarches innovantes. Parmi elles, la Stratégie Climat 36 qui réunit tous les acteurs d'un territoire pour lutter contre le changement climatique.

Les récentes inondations qui ont eu lieu le week-end de Pâques ont occasionné de gros dégâts pour nombre de nos concitoyens et nous voulons saluer l'action de nos pompiers pleinement mobilisés ainsi que les agents du service des routes du Département.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nolwenn FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON

JO : du sport-spectacle au sport pour tous

2024 est placée sous le signe du sport, en France et dans notre département, avec les épreuves des Jeux Olympiques. Si les médailles, nous l'espérons, sont au rendez-vous, il ne faudra pas oublier que toute réussite sportive a pour origine la pratique amateur, qui repose elle-même sur l'engagement souvent bénévole de passionnés qui font vivre les clubs dans nos villes

et nos villages. Parce que ce sport populaire est vecteur d'émancipation et de bien-être, le département se doit de le soutenir plus fortement, par exemple en cofinçant le recrutement d'éducateurs. Ce serait une façon concrète et durable de cultiver les valeurs de l'olympisme.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste: François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE